

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 16 (1928)

**Heft:** 274

**Buchbesprechung:** Notre bibliothèque

**Autor:** Haltenhoff, C.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

départ — la conséquence est que, si l'on prête de l'argent, et qu'on veut être garanti du remboursement, il ne suffit pas de faire un contrat de vente, il faut encore prendre possession des objets qu'on veut avoir en garantie.

ANTOINETTE QUINCHE, *avocate.*

## Notre Bibliothèque

CÉCILE CLERC: *Maternité.* (En vente à Neuchâtel, chez l'auteur.)

« Tout enfant doit être mis en mesure de se développer normalement au physique et au moral. L'enfant abandonné sera secouru... »

Ces mots par lesquels débute la Charte de l'Enfant nous montent aux lèvres lorsqu'on a lu *Maternité*, non plus comme le simple énoncé d'un droit raisonnable, mais comme un appel angoissé à la conscience humaine.

« Ce livre, nous dit l'auteur, ne contient que des faits exacts. Il est resté plutôt au-dessous de la réalité... » — Hélas! nous voudrions, nous, les lecteurs, nous figurer que l'histoire n'est pas vraie.

Marie-Rose, petit être de charme et d'innocence, que vous a-t-on fait pour qu'un si lourd destin pèse sur vos frêles épaules? Ceux dont vous dépendiez et qui ont causé votre malheur, nous ne pouvons même pas les accuser de cruauté consciente. Non. Pour décider votre perte, il a suffi qu'un magistrat chargé par la loi de veiller sur vous ait jugé avec imprudence et légèreté.

Enonçons brièvement les faits. Marie-Rose est l'enfant d'un père de hasard et d'une servante d'auberge, endurcie par le travail et les vicissitudes. Sa mère l'a placée chez une vieille femme qui tient pension de petits malheureux. Puis elle n'y a plus pensé. Elle s'est occupée d'un autre homme, elle en a eu un autre enfant. Elle ne paie plus l'infime pension convenue. Par pitié, la vieille garde tout de même la petite.

Le hasard envoie dans ce taudis une femme de cœur. Edmée Jaques s'attache à l'enfant, et, la vieille femme étant morte sur ces entrefaites, offre généreusement de se charger d'elle. Pourquoi la mère se dresse-t-elle contre ce projet si avantageux pour elle et pour l'enfant? Pourquoi, et c'est là le nœud de la question, le magistrat responsable, président de l'office des tutelles, refuse-t-il d'enlever à la mère indigne l'autorité maternelle pour la transmettre à la femme de bien, auprès de qui l'enfant trouverait toutes les sécurités? Insouciance. Inconscience. Foi accordée à la légère à des témoignages sans valeur.

L'enfant retourne donc auprès de sa mère, servante à « l'Ecu d'or ». Conversations grivoises, mauvais exemples, promiscuités dangereuses, rien ne lui sera épargné. C'est en vain que sa protectrice, une dernière fois, essaiera d'agir auprès du magistrat. Celui-ci, comme la Justice, porte un bandeau sur ses yeux.

Cependant, Marie-Rose grandit. Elle se sent une enfant « pas comme les autres ». Un malaise s'ensuit. Les circonstances aidant, la voici hors de son milieu perverti, chez de braves gens qui l'aiment. Sauvée? Non pas, car la fatalité veille. L'auberge la reprend. Vient un enjôleur qui lui parle à l'oreille, et le désastre s'accomplit.

Ferons-nous grief à l'auteur de ses dernières pages trop poussées au noir? Cet abandon de la jeune fille par ses protecteurs, ce crime, cette visite de la dame patronnesse mère du séducteur, toute cette amère ironie, toute cette cruauté, étaient-elles nécessaires pour nous toucher?

Mais qu'importe. Ce n'est pas en œuvre d'art, c'est en réquisitoire qu'il faut juger ce livre. Et la thèse qu'il justifie, c'est que le bien de l'enfant doit passer avant toute autre considération. Tant pis pour les parents indignes. Encore faut-il être sûr que l'enfant, là où on le placera, trouvera des conditions meilleures. C'est affaire au tuteur ou à la tutrice. Souhaitons que des femmes d'intelligence et de cœur veuillent et puissent agir en cette qualité.

F. BENOÎT.

*Annuaire des Femmes suisses* (1926-27). Société bâloise d'Imprimerie et d'Édition. Prix: 7 fr.

Pour la première fois, l'*Annuaire des Femmes suisses*, dont nous saluons la réapparition, s'offre presque tout entier en langue fran-

çaise. Les Suisses romandes, souvent, hélas! peu expertes dans nos autres langues nationales, apprécieront cette attention.<sup>1</sup>

L'intérêt de ce petit volume se concentre surtout sur les biographies des deux personnalités éminentes dont la cause féminine suisse déplore la récente disparition, et auxquelles le *Mouvement* a rendu hommage avec assez de détails pour que nous ne revenions pas ici sur le récit de leur vie. M<sup>lle</sup> Strub retrace — avec un peu trop de minutie — la carrière toute de travail et de dévouement de la femme énergique et persévérante que fut Emma Graf, dont les qualités de vaillance et d'indépendance de caractère firent bien le type de la femme bernoise. Si ses capacités n'ont pas toutes été utilisées, et si elle n'a pas vu se réaliser ses plus beaux espoirs, l'exemple de cette nature, tout ensemble puissante et harmonieuse, vouée au culte de la liberté et de la justice, ne sera pas perdu pour celles qui s'efforcent de marcher sur ses traces.

Les paroles émues qui, dans l'*Annuaire* de 1924, terminaient l'étude sur Helene de Mulinen peuvent être répétées à propos d'Emma Pieczynska-Reichenbach, qui a suivi son amie dans la tombe en février dernier. Encore une femme d'élite, dont la perte se fait profondément sentir dans les milieux féminins — et au delà. M<sup>lle</sup> E. Serment, à qui la rattachait une grande intimité et avec laquelle elle a passé les derniers temps de sa vie, nous fait parcourir les étapes de cette existence si mouvementée, traversée par tant d'épreuves, mais toujours animée d'un altruisme indestructible, que guidait une haute intelligence. Le choix des lettres de M<sup>me</sup> Pieczynska, qui est en préparation, complétera le portrait tracé avec tant d'amour par M<sup>lle</sup> Serment, et fera encore mieux comprendre le rayonnement extraordinaire de celle qui, « sans jamais s'adonner à une dévotion démonstrative, ni à un prosélytisme dogmatique, a alimenté sa vie aux sources profondes du culte intérieur ».

La place dont nous disposons ne nous permet pas de parler plus longuement des chroniques très vivantes — chronique suisse et chronique internationale — qui complètent l'*Annuaire*. M<sup>lle</sup> Gerhard nous parle de la « Saffa », de son organisation et de ses belles perspectives, des rencontres plus fréquentes entre les femmes suisses pénétrées d'un même esprit libérateur, de leurs efforts dans les domaines éducatif, professionnel et législatif. La lutte contre l'alcoolisme et les jeux de hasard est toujours à l'ordre du jour. Mais là comme ailleurs, l'incapacité politique de la femme paralyse ses efforts. Malgré le travail de l'Association pour le Suffrage féminin, les progrès sont très lents, même sur le terrain ecclésiastique, où la résistance est encore plus inexplicable. La votation de Bâle en mai dernier a été tout particulièrement désastreuse. Quelques succès sont à signaler en ce qui concerne la participation aux tribunaux de prud'hommes (Vaud), aux offices tutélaires (Neuchâtel), aux Commissions d'assistance (Saint-Gall et Zurich). M<sup>lle</sup> Gerhard mentionne aussi les pertes qu'a faites le mouvement par la mort de M<sup>lle</sup> Schaerer, inspectrice scolaire à Zurich; de M<sup>lle</sup> Jeanne Meyer, longtemps présidente de l'Union des Femmes à Genève; de M<sup>lle</sup> Christine Champury, l'ardente promotrice de l'enseignement ménager.

La chronique internationale de M<sup>lle</sup> Porret constate que les mêmes problèmes se posent à peu près partout: suffrage des femmes, paix et Société des Nations, nationalité de la femme mariée, situation de la mère non mariée et de son enfant, emploi des femmes dans la diplomatie, la police et l'administration des prisons, égalité des conditions de travail pour l'homme et la femme. Ces sujets ont été discutés au X<sup>me</sup> Congrès de l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes. Les résultats du suffrage diffèrent d'ailleurs beaucoup, la mauvaise volonté des députés et des gouvernements se mettant souvent en travers des projets dus aux membres féminins des Parlements. La collaboration féminine est en général mieux acceptée et plus appréciée dans les administrations municipales. L'Allemagne a introduit des agentes de police dans plusieurs grandes villes. Le coup d'œil jeté par M<sup>lle</sup> Porret sur le monde civilisé tout entier nous apprend que le mouvement féministe se fait sentir jusqu'en Orient (Palestine, Egypte, Inde, Chine et Japon). Peut-être ces populations lointaines atteindront-elles la majorité politique plus tôt que les Suissesses et les Françaises!

L'*Annuaire* se termine comme d'habitude par la liste très précieuse et complète des Associations féminines suisses et internationales. Il nous fait ainsi toucher du doigt le développement remarquable de l'esprit collectif et du besoin de solidarité qui caractérise la femme moderne.

C. HALTENHOFF.

<sup>1</sup>... en achetant ce volume!! (Réd.)